

COMMUNITY ENTREPRENEURS

opération « mise en lumière » des jeunes entrepreneurs de Moselle
- Soirées attractivité Moselle Open 2017 -

Date limite pour le retour du dossier : 20/08/2017, à renvoyer

par courrier à :

MOSELLE ATTRACTIVITÉ
Louis Exertier
2-4 Rue du Pont Moreau
57000 METZ

ou par mail à :

louis.exertier@moselle.fr

Fiche d'identification de l'entreprise

Nom ou raison sociale

Forme juridique

Montant du capital social

Adresse du siège social

Téléphone

Nom du dirigeant

Date de naissance

Activité

Code naf – n° siren

Présentation de l'entreprise

■ Historique

Indiquez la date de création de l'entreprise et les évolutions économiques financières, sociales ou juridiques éventuelles

■ Effectifs

Précisez les effectifs actuels

■ Dirigeants et répartition du capital

Répartition du capital social :

Nom, prénom (ou société), adresse, nombre de parts sociales et % détenu.

Indiquez si les actionnaires ou dirigeants de la société ont des participations (indiquez le pourcentage détenu) ou fonctions dans d'autres sociétés.

Le projet

■ Les promoteurs du projet

Indiquez le nom, le prénom, la formation initiale et professionnelle, les expériences professionnelles antérieures des promoteurs du projet.

■ Le projet

Décrivez votre projet, vos objectifs et le nombre d'emplois éventuellement créé.

Le marché

■ Le marché et la concurrence

Précisez en quoi votre projet se différencie de la concurrence et indiquez ses atouts essentiels (*part de marché de la société, taille et nombre des concurrents*).

■ La stratégie commerciale

Décrivez votre stratégie commerciale en ce qui concerne particulièrement *la force de vente et les canaux de distribution*.

Si vous exportez ou envisagez d'accroître le marché à l'export, développez ce point.

Financement du projet

■ Votre partenaire bancaire

Autres pièces à fournir

- Extrait du registre du commerce et des sociétés ou extrait du registre des métiers
- Copie de la carte d'identité
- Dernière liasse fiscale – bilan comptable pour les entreprises de plus de 12 mois si disponible
- Compte de résultat et plan de financement prévisionnels sur 3 ans pour les entreprises de moins de 12 mois (création)
voir exemple ci-après

Selon la nature des projets, des éléments complémentaires d'analyse peuvent être nécessaires. Il s'agit notamment de disposer de toutes les informations permettant de valider les hypothèses d'évolution de l'activité.

Retour du dossier avec date limite au 20/08/2017

à renvoyer

par courrier à :

MOSELLE ATTRACTIVITÉ
Louis Exertier
2-4 Rue du Pont Moreau
57000 METZ

ou par mail à :

louis.exertier@moselle.fr

Il vous est possible de joindre tout élément de présentation annexe (papier, numérique, vidéo, ...) utile à la compréhension et à la valorisation de votre projet.

Exemple de : Plan de financement prévisionnel pour les entreprises de moins de 12 mois

	Dernier exercice connu	Exercice 20 ..	Exercice 20 ..	Exercice 20 ..	Total sur 3 ans
Besoins					
a. Investissements primables					
0. Frais d'établissement					
1. Constructions neuves					
2. Acquisitions d'immeubles					
3. Installations et aménagements					
4. Acquisitions de matériels et outillages					
5. Terrains					
Total des investissements primables					
b. Autres investissements du programme					
6. Immobilisations incorporelles					
7. Immobilisations financières					
8. Autres					
c. Autres besoins					
9. Besoins en fonds de roulement					
10. Distribution de dividendes					
11. Remboursements d'emprunts (en capital)					
Total des besoins					
Ressources					
A. Apports en fonds propres					
● capital					
● comptes courants bloqués					
B. Autofinancement (cf. comptes de résultats prévisionnels)					
● résultat net comptable					
● amortissements					
C. Aides publiques					
● subventions					
● autres aides					
● prêt ADE Moselle sollicité					
● autres prêts (SODIE, total Elf, ...)					
D. Concours bancaires ou privés					
● prêts participatifs					
● prêts à moyen et long terme					
Total des ressources					
Balance (ressources – besoins)					
Balance cumulée					

Exemple de : Comptes de résultat prévisionnels pour les entreprises de moins de 12 mois

	Dernier ex. connu	Exercice 20 ..	Exercice 20 ..	Exercice 20 ..
Activité				
Durée de l'exercice (mois)				
Personnel : effectif moyen				
chiffre d'affaires France				
chiffre d'affaires Export				
Total du chiffre d'affaires HT				
Résultat				
Ventes de marchandises				
- coût d'achat des marchandises vendues				
● achats de marchandises				
● variation de stock (marchandises)				
OU	= marge commerciale (1)			
production vendue				
+ production stockée				
+ production immobilisée				
	= production de l'exercice (2)			
Total (1) + (2)				
● achats de matières premières et autres approvisionnements				
● variation de stock (matières premières et autres approvision.).				
● autres achats et charges externes (sauf crédit-bail)*				
= consommation de l'exercice en provenance de tiers (3)				
Total (1) + (2) - (3) = valeur ajoutée				
+ subventions d'exploitation				
- impôts, taxes et versements assimilés				
- charges de personnel (salaires, traitements et charges sociales)				
= excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation				
+ reprises s/amorti. et prov. transfert de charges (exploitation)				
+ autres produits (exploitation)				
- dotations aux amortissements et provisions (exploitation)				
- autres charges (exploitation)				
= résultat d'exploitation : bénéfice ou perte				
+ ou - quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
+ produits financiers				
- charges financières				
dont intérêts et charges assimilées				
= résultat courant avant impôts : bénéfice ou perte				
+ produits exceptionnels				
- charges exceptionnelles				
(résultat exceptionnel : bénéfice ou perte)				
- participation des salariés aux fruits de l'expansion				
- impôts sur les bénéfices				
= résultat de l'exercice : bénéfice ou perte				
+ dotations nettes aux amortissements et provisions				
- résultats sur cessions d'actifs				
- subventions d'investissements rapportées au résultat				
= capacité d'autofinancement de l'exercice				
- distributions mises en paiement au cours de l'exercice rapportées au résultat				
= autofinancement de l'exercice				

* Ventiler les redevances de crédit-bail entre les postes :

- amortissements (ceux qui auraient été enregistrés si les biens correspondants avaient été acquis)
- charges financières (pour le solde).